**Dossier d’admission**

**Internat**

Rte de Belfort 10 **|** CP 1156 **|** CH-2900 Porrentruy **|** +41 32 466 11 57

secretariat@saint-charles.ch **|** [www.saint-charles.ch](http://www.saint-charles.ch)

Photo passeport

Rte de Belfort 10 **|** CP 1156 **|** CH-2900 Porrentruy **|** +41 32 466 11 57

secretariat@saint-charles.ch **|** [www.saint-charles.ch](http://www.saint-charles.ch)

|  |
| --- |
| 1. **Elève**
 |
| Nom : uhsduahsauhsuhauihdauihs | Prénom :       |
| Sexe  | [ ]  fille  | [ ]  garçon | Date de naissance :       |
| Nationalité principale :       | Lieu d’origine :       |
| Langue maternelle :       | Autres langues maîtrisées :       |
| Tél. portable :      Prend-il son téléphone à l’école ? [ ]  oui [ ]  non  | Courriel :       |
| Religion :       |  |
| Assurance maladie :       | N° d’assuré(e ) :       |
| Assurance RC :       |
| Frères et sœurs au Collège et Lycée Saint-Charles :       |
| Internat 7 jours [ ]  Internat 5 jours [ ]  |
|

|  |
| --- |
| 1. **Informations santé et alimentaire**
 |
| Votre enfant bénéficie-t-il de mesures d’appoints particulières ? (si oui merci de préciser et si nécessaire dossier médical  |
| [ ]  Logopédie | [ ]  Psychomotricité | [ ]  Pédopsychiatrie | [ ]  Psychologie | [ ]  Autre |
|       |

|  |
| --- |
| Votre enfant souffre-t-il d’affections particulières ? (si oui merci de préciser)   |
| [ ]  Allergies | [ ] Hyperactivité | [ ]  Autre(s) | [ ]  Traitements en cours |
| Informations utiles :       |
| Votre enfant a-t-il un régimen alimentaire particulier ? |
| [ ]  Végétarien | [ ]  Sans porc |  [ ]  Autre |
| 1. **Informations en cas d’urgence**
 |
| Personne de contact :       | Tél. portable :       |
| Tél. privé :       | Tél. prof. :      |
| Médecin de famille :       | Tél. :       |
| En cas d’urgence, j’autorise le personnel du Collège et Lycée Saint-Charles à conduire mon enfant chez un médecin ou à l’hôpital selon la situation  [ ]  oui  [ ]  non |
| 1. **Renseignements sur la famille**
 |
| Responsable légal 1 : | [ ]  M.  | [ ]  Mme |
| Nom :      | Prénom :       |
| [ ]  père | [ ]  mère | [ ]  autre (préciser)       |
| Adresse :       |
| Code postal :        | Ville :       |
| Pays :       | Langue de correspondance :       |
| Courriel :       | Tél. portable :       |
| Tél. privé :       | Tél. prof :       |
| Profession :       | Employeur :       |
| [ ]  Marié | [ ]  Séparé |  [ ]  Divorcé |  [ ]  Veuf | [ ]  Célibataire |
| Alumni (ancien élève Saint-Charles) [ ]  Oui [ ]  Non |  |
| Responsable légal 2 : | [ ]  M.  | [ ]  Mme |
| Nom :       | Prénom :       |
| [ ]  père  | [ ]  mère | [ ]  autre (préciser)       |
| Adresse :       |       |
| Code postal :        | Ville :       |
| Pays :       | Langue de correspondance :       |
| Courriel :       | Tél. portable :       |
| Tél. privé :       | Tél. prof. :       |
| Profession :       | Employeur :       |
|  [ ]  Marié  | [ ]  Séparé |  [ ]  Divorcé |  [ ]  Veuf  | [ ]  Célibataire |
| Alumni (ancien élève Saint-Charles) [ ]  Oui [ ]  Non |  |

**A REMPLIR SI DIFFERENT DES PARENTS 1 ET 2**

|  |
| --- |
| Représentant légal       |
| [ ]  père | [ ]  mère |  [ ]  autre (préciser)       |
| [ ]  M. [ ]  Mme Nom :       | Prénom :       |
| Adresse :       |       |
| Code postale :        | Ville :       |
| Pays :       | Langue de correspondance :       |
| Courriel :       | Tél. portable :       |
| Tél. privé :       | Tél. prof. :       |
| Profession :       | Employeur :       |
| [ ]  Marié | [ ]  Séparé  | [ ]  Divorcé | [ ]  Veuf | [ ]  Célibataire  |
| Alumni (ancien élève Saint-Charles) [ ]  Oui [ ]  Non |

|  |
| --- |
| 1. **Autorité parentale**
 |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Parent 1 | Parent 2 | Les deux | Autres |
| Si les parents sont séparés, divorcés, lequel des parents a légalement l’autorité parentale **(en cas d’autorité parentale unique, merci de joindre une copie du jugement)** ? |       |       |       |       |
| Si les parents sont séparés, divorcés, avec qui l’enfant réside-t-il ? |       |       |       |       |
| Si les parents sont séparés, divorcés, à qui les factures doivent-elles être envoyées ?(un seul choix possible) |       |       |  |       |

 |

|  |
| --- |
| 1. **Informations scolaires**
 |
| Ecole actuelle :       | Année scolaire actuelle :       |
| A redoublé  | [ ]  oui  | [ ]  non |
| Coordonnées du maître de classe ou directeur de l’école actuelle :       |
| Date d’entrée souhaitée :       | Classe souhaitée (voici ci-dessous) :       |
| **INSCIPTION AUX PROGRAMMES SUISSES**

|  |
| --- |
| 1. **Ecole primaire bilingue français-anglais**
 |
| 5e Harmos [ ]  6e Harmos [ ]  7e Harmos [ ]  8e Harmos [ ]  |
|

|  |
| --- |
| 1. **Ecole secondaire**
 |

9e Harmos [ ]  10e Harmos [ ] 11e Harmos [ ]  Niveau A [ ]  Niveau B [ ] **Inscription 10 et 11 Harmos – niveau A**Latin [ ]  Mathématiques appliquées et sciences [ ]   |
| 1. **Lycée (maturité bilingue et maturité classique)**
 |
| Maturité gymnasiale bilingue (français-anglais) **[ ]**  Maturité gymnasiale classique **[ ]**  |
| NOTES* Une même langue ne peut être choisie qu'une seule fois;
* Le choix de l'anglais et du latin suppose que ces langues aient été étudiées en scolarité obligatoire;
* Pour la maturité bilingue, l’anglais et les arts visuels sont obligatoires.
 |
| **Langue II** (examen écrit et oral en terminale)Allemand [ ]  Italien (ab initio) [ ]  |
| **Langue III** (pas d’examen)Anglais [ ]  Latin [ ]  Grec[ ]   |
| **Arts**Arts visuels [ ]  Musique [ ]  |
| **Option spécifique** (examen écrit et oral en terminale) choix 1 choix 2 (au cas où le choix 1 ne pourrait être satisfait faute d'un nombre suffisant d'inscriptions)anglais **[ ]  [ ]** grec **[ ]  [ ]** latin **[ ]  [ ]** italien **[ ]  [ ]** économie et droit **[ ]  [ ]** biologie et chimie **[ ]  [ ]**  |
| **Option complémentaire à partir de la 3ème année (**examen écrit et oral en terminale)choix 1 choix 2 (au cas où le choix 1 ne pourrait être satisfait faute d'un nombre suffisant d'inscriptions)**Géographie [ ]  [ ]** **Arts visuels [ ]  [ ]** **Physique [ ]  [ ]** **Sciences des religions [ ]  [ ]** **Economie et droit [ ]  [ ]** **Biologie [ ]  [ ]** **Philosophie [ ]  [ ]** **Informatique [ ]  [ ]**  |

 |
| **SECTION INTERNATIONALE. INTERNATIONAL BACCALAUREATE PROGRAMMES** |
| 1. **Baccalauréat international MYP (enseignement en anglais)**
 |
| **Middle school – Ecole secondaire***Note: l’étude de la langue française est obligatoire dans notre école en tant que matière fondamentale*.  |
| **MYP 3 (Grade 8, middle school program)** [ ]  |
| **Langues obligatoires**Français (si pas bilingue)Niveau de langue : [ ]  débutant [ ]  intermédiaireAnglais langue et littérature Niveau de langue anglais : [ ]  intermédiaire [ ]  avancé |
| **Langues à choix** Allemand [ ]  Niveau de langue allemand: débutant [ ]  intermédiaire [ ]  avancé [ ] Espagnol [ ] Niveau de langue espagnol: débutant [ ]  intermédiaire [ ]  avancé [ ] Espagnol langue et littérature (seulement si bilingue) [ ]  |
| **Senior school - Lycée****MYP 4 (Grade 9, high school program)** [ ]  **MYP 5 (Grade 10, high school program)** [ ]  |
| **Langues obligatoires**Français (si pas bilingue)Niveau de langue : [ ]  débutant [ ]  intermédiaireAnglais langue et littérature Niveau de langue anglais : [ ]  intermédiaire [ ]  avancé |
| **Langues à choix** Allemand [ ]  Niveau de langue allemand: débutant [ ]  intermédiaire [ ]  avancé [ ] Espagnol [ ] Niveau de langue espagnol: débutant [ ]  intermédiaire [ ]  avancé [ ] Espagnol langue et littérature (seulement si bilingue) [ ]  |
| 1. **Baccalauréat international DP (enseignement en anglais)**
 |
| **DP 1 – Grade 11 et DP 2** **Le programme se compose du tronc commun obligatoire et de six sujets à choix dans les groupes de domaines. Trois sujets sont à prendre en niveau standard (SL) et trois sujets en niveau supérieur (HL). Le tronc commun est constitué du programme CAS (créativité, action, service), le programme ToK (théorie de la connaissance) et de l’essai (recherche personnelle).****Une entrée en DP 2 est discutée de cas en cas avec la direction** |
| Groupe 1  | Littérature anglaise | SL [ ]   | HL [ ]  |
|  | Littérature espagnole | SL [ ]   | HL [ ]  |
|  | Langue et littérature allemande  | SL [ ]  | HL [ ]  |
|   | Langue et littérature anglaise  | SL [ ]   | HL [ ]  |
|  | Langue et littérature chinoise  | SL [ ]  | HL [ ]  |
|  | Langue et littérature espagnole  | SL [ ]  | HL [ ]  |
|  | Langue et littérature française  | SL [ ]  | HL [ ]  |
| Groupe 2  | Allemand B  | SL [ ]   | HL [ ]  |
|  | Espagnol B  | SL [ ]   | HL [ ]  |
|  | Français ab initio  | SL [ ]  | HL [ ]  |
| Groupe 3  | Histoire | SL [ ]  | HL [ ]  |
|  | Géographie  | SL [ ]   | HL [ ]  |
|  | Economie  | SL [ ]   | HL [ ]   |
|  | ESS  | SL [ ]  |  |
|  | Psychologie  | SL [ ]   | HL [ ]  |
| Groupe 4  | Biologie | SL [ ]   | HL [ ]  |
|  | Chimie  | SL [ ]   | HL [ ]  |
|   | Physique  | SL [ ]  | HL [ ]  |
| Groupe 5  | Mathematics Analysis & approaches  | SL [ ]  | HL [ ]  |
|  | Mathematics Application & Interpretation  | SL [ ]   | HL [ ]  |
| Groupe 6  | Arts Visuels  | SL [ ]   | HL [ ]  |
| Tronc commun obligatoire : CAS, ToK et Extended Essay  |
|  |  |  |  |

|  |
| --- |
| 1. **Informations générales**
 |
| Comment avez-vous entendu parler du Collège et Lycée Saint-Charles ?  |
| [ ]  Parent d’un élève actuellement inscrit/parent d’un ancien élève | [ ]  Famille / amis |
| [ ]  Site internet | [ ]  Evénements organisés par l’école |
| [ ]  Publicité | [ ]  Autre Préciser :       |
| [ ]  Agent d’éducation (préciser) :       |
| 1. **Modalités de paiement**
 |
| [ ]  Annuel [ ]  Semestriel |
| 1. **Remarques particulières**
 |
|       |
| 1. **Fondation du Collège et Lycée Saint-Charles**
 |
| Je souhaite faire un don au fond de bourse du Collège et Lycée Saint-Charles oui [ ]  non [ ]  |
| 1. **Droit à l’image**
 |
| J’autorise que la photo de mon enfant soit utilisée dans la communication de l’école oui [ ]  non [ ]  |
| 1. **Documents à fournir**
 |
| Photo passeport récente | Photocopie de la pièce d’identité (passeport ou carte d’identité ou permis de séjour) | Pour les résidents suisses, une attestation de la commune de domicile  | Carnet de vaccination | Bulletins scolaires des deux dernières années | Rapport et décisions de mesure de compensation octroyées (cf. point 4) | Recommandation scolaire |
| [ ]  | [ ]  | [ ]  | [ ]  | [ ]  | [ ]  | [ ]  |
|  |
| 1. **Signature des parents ou représentant légal**
 |

Par leur signature, les parents et/ou les personnes civilement et/ou financièrement responsables déclarent avoir lu, compris et accepté les conditions générales, les termes concernant la protection des données et financières annexées. Ils déclarent également que toutes les informations mentionnées sont correctes.

|  |
| --- |
| Date       Signature du parent 1 |

|  |
| --- |
| Date       Signature du parent 2 |

**A REMPLIR UNIQUEMENT SI NECESSAIRE**

|  |
| --- |
| Date       Signature du représentant légal  |

* L’inscription est validée dès réception de la finance d’admission (voir conditions générales).

**CONDITIONS GENERALES INTERNAT 2022-2023**

**Préambule**

Les présentes Conditions générales règlent tous les aspects contractuels entre les parents de nos élèves et le Collège et Lycée Saint-Charles. Elles mentionnent les conditions d’admission pour les élèves internes jurassiens, Suisses, provenant de l’Union européenne ainsi que hors Union européenne, les tarifs, les modalités de communication, les règles de protection des données. Les divers règlements de l’école – règlement général, règlement de l’internat et code vestimentaire sont disponibles sur le site internet et lors de l’entretien d’admission.

1. **Admission**

Pour être admis au Collège et Lycée Saint-Charles il convient de compléter la demande ad hoc et de la transmettre à l’administration du Collège.

Un entretien avec la commission d’admission est requis et l’inscription définitive est validée par le versement de la finance d’admission. Les rabais pour fratrie ne s’appliquent pas aux finances d’inscription.

La finance d’admission se monte à CHF 3000.00 Elle couvre les frais administratifs de l’admission et n’est pas remboursable. Toutes autres ou plus amples indemnités pour rupture de contrat sont expressément réservées.

Les élèves sont admis à l’internat du Collège et Lycée Saint-Charles dès l’âge de 10 ans. Un élève inscrit au Collège et Lycée Saint-Charles ne sera pas autorisé à vivre seul de manière indépendante.

|  |  |
| --- | --- |
| FINANCE D’ADMISSION | CHF 3’000.00 |

1. **Visas et permis de résidence en Suisse**

Les élèves ne peuvent suivre les cours qu’à la condition et aussi longtemps qu’ils disposent des autorisations et visas nécessaires. Sur le plan administratif, le Collège et Lycée Saint-Charles s’occupe du permis de séjour pour tous les élèves sur la base des documents fournis par les représentants légaux. Le permis de séjour est reconnu dans tous les pays de l’espace Schengen.

Toutefois nous prions les parents de bien vouloir déposer la demande de visa étudiant (pour les élèves non européens uniquement) après réception des documents du Collège et Lycée Saint-Charles. Ce dernier décline toute responsabilité en cas d’arrivée tardive pour des raisons de problème de visa ou autres documents nécessaires à l’entrée de l’élève en Suisse. Dans ce cas les frais du premier trimestre sont dus.

Les documents ci-dessous doivent être présentés à l’ambassade, respectivement au consulat de Suisse du pays d’origine, traduits en anglais ou dans une langue nationale suisse.

Attestation de l’école ;

Lettre de motivation de l’élève ;

Certificat de naissance ou livre de famille ;

Copie du passeport ;

Attestation de ressources financières des parents ;

Autorisation d’établissement Suisse établie par l’ambassade ou le consulat suisse du pays

d’origine ;

Formulaire d’engagement à quitter la Suisse à la fin des études (disponible à l’ambassade) ;

Chaque élève non-européen doit être annoncé par ses parents à l’ambassade du pays d’origine en Suisse.

La Suisse n’exige pas de visa pour un certain nombre de pays dont la liste se trouve sur le site de la Confédération (<https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/publiservice/weisungen-kreisschreiben/visa/liste1_staatsangehoerigkeit.html>).

Pour les élèves en provenance de ces pays, dont tous les pays de l’Union européenne, il convient de transmettre les documents ci-dessous directement à l’école qui se charge des démarches auprès du service de la population du Canton du Jura.

1. **Ecolage et pension**

Les tarifs de pension et écolage sont détaillés ci-dessous. Ils comprennent les cours à l’horaire du cursus suivi, les devoirs accompagnés ainsi que les prestations détaillées plus bas.

|  |
| --- |
| **FRAIS D’ECOLAGE** |
| ECOLE PRIMAIRE CURSUS CH | CHF 14'400.00 |
| ECOLE SECONDAIRE CURSUS CH (COLLEGE) | CHF 18'000.00 |
| LYCEE MATURITE SUISSE (FRANÇAIS) | CHF 20'400.00 |
| LYCEE MATURITE SUISSE BILINGUE ANGLAIS-FRANÇAIS | CHF 24'000.00 |
| SECTION INTERNATIONALE MYP 3 | CHF 23'000.00  |
| SECTION INTERNATIONALE MYP 4 et 5 | CHF 33’000.00  |
| SECTION INTERNATIONALE DP | CHF 33’000.00  |

**Frais d’internat**

Les prestations pour l’internat 5 jours sont décrites ci-dessous, de la manière la plus précise possible.

|  |
| --- |
| **INTERNAT 5 JOURS**CHF 34’700.00 |
| INCLUS | NON INCLUS |
| Encadrement internat Pension complèteFrais de permis de séjourLivres et fournitures scolaires Animation internatDevoirs accompagnésUniforme de sport (t-shirt, legging ou jogging)Activités extrascolaires internes à l’école et locales (curling, natation, arts martiaux, athlétisme, football)Excursions à la journéeSorties, concerts et théâtreCamp de ski ou camp polysportif scolaire (le voyage de maturité n’est pas compris) | Assurance maladie LAMAL et privée, frais de dentisteLivres et fournitures additionnels (en cas de perte ou de détérioration). Licences pour livres numériquesCoaching scolaire (groupe min. 4 élèves), cours privés, cours complémentaires FLE/AEL Cours de préparation aux examens de langue (CAMBRIDGE, GOETHE, CELI, CERVANTES) Taxes d’examenEquitation, leçons de musique, golf, aviation, etc.Voyages Argent de pocheTransfert de et à l’aéroportLocation de matériel de skiLessive et nettoyages à secWeek-end occasionnel à l’internat  |

Les prestations pour l’internat 7 jours sont décrites ci-dessous, de la manière la plus précise possible.

|  |
| --- |
| **INTERNAT 7 JOURS** |
| CHF 49'000.00 |
| INCLUS | NON INCLUS |
| Encadrement internat y compris les activités des week-endsPension complèteFrais de permis de séjourLivres et fournitures scolaires Animation internatDevoirs accompagnésUniforme de sport (t-shirt, legging ou jogging)Activités extrascolaires internes à l’école et locales (curling, natation, arts martiaux, athlétisme, football)Excursions à la journéeSorties, concerts et théâtreCamp de ski ou camp polysportif scolaire (le voyage de maturité n’est pas compris)Quatre week-ends prolongés à la montagne ou dans une villeLessive | Assurance maladie LAMAL et privée et frais de dentisteLivres et fournitures additionnels (en cas de perte ou de détérioration) Licences pour livres numériquesCoaching scolaire (groupe min. 4 élèves), cours privés, cours complémentaires FLE/AEL Cours de préparation aux examens de langue (CAMBRIDGE, GOETHE, CELI, CERVANTES) Taxes d’examenEquitation, leçons de musique, golf, aviation, etc.Voyages Argent de pocheTransfert de et à l’aéroportLocation de matériel de skiLessive : nettoyages supplémentaires et à sec |

La TVA est facturée dans tous les cas où elle s’applique.

1. **Prestations académiques faisant l’objet d’une facturation séparée**

La langue officielle d’enseignement est le français. L’anglais est enseigné dans tous les niveaux scolaires et est également langue d’enseignement dans la structure du lycée bilingue ainsi qu’en section internationale. Les langues officielles du programme scolaire sont le français, l’anglais, l’allemand, l’italien et l’espagnol au lycée. D’autres langues hors programme officiel peuvent être enseignées hors cursus. Les tarifs des leçons de groupe s’appliquent dès 4 inscrits et plus ; en deçà de 3 inscrits, le cours ne s’ouvre pas ou sera facturé au prix d’un cours semi-privé ou privé.

Les cours supplémentaires de langue FLE (français langue étrangère) et AEL (English as an aditionnal language) sont facturés en sus. Les cours sont mis en place pour un groupe de quatre élèves au minimum ; en deçà de quatre participants, le cours est facturé au tarif des cours semi-privés ou privés. Les cours de FLE/AEL peuvent être rendus obligatoires si le niveau minimal requis pour suivre dans le cursus visé n’est pas atteint. Dans tous les cas les parents en sont informés.

|  |
| --- |
| **COURS SUPPLEMENTAIRES FLE/AEL TARIF ANNUEL** |
| 8 périodes par semaine maximum ou facturation au prorata | CHF 12’000.00 |

**Cours d'appui et de coaching individuel ou en groupe restreint**

Les cours d'appui et de coaching en groupe restreint seront facturés au tarif décrit ci-dessous. Les cours privés, semi-privés ou collectifs hors curriculum sont facturés séparément.

|  |
| --- |
| **COURS PRIVES, SEMI-PRIVES ET COLLECTIFS – APPUIS ET COACHING SCOLAIRE INDIVIDUEL** |
| COURS PRIVES (PERIODE DE 45 MINUTES) | CHF 100.00 |
| COURS SEMI-PRIVES MAX. 3 ELEVES (PERIODES DE 45 MINUTES) | CHF 60.00 |
| COURS COLLECTIFS (DES QUATRE ELEVES, PERIODES DE 45 MINUTES) | CHF 30.00 |

**Cours de préparation aux examens de langue et frais d’examens**

Les frais de cours de préparation aux examens de langue seront facturés au semestre.

Des frais supplémentaires sont également appliqués pour les examens tels que ceux de Cambridge, Goethe, Celi.

Les frais d’inscription aux examens ECS de fin de scolarité obligatoire (Ecoles catholiques suisses) et aux examens de maturité sont inclus dans le forfait général.

|  |
| --- |
| **AUTRES PRESTATIONS ACADEMIQUES** |
| COURS DE PREPARATION AUX EXAMENS DE LANGUE PAR SEMESTRE | CHF 1’000.00  |
| **FRAIS D’EXAMENS** |
| FRAIS D’EXAMEN DE LANGUE | CHF 400.00 |
| EXAMENS IB  | CHF 2’980.00 |

1. **Livres et fournitures scolaires**

Les manuels scolaires sont en prêt à l’école obligatoire, à acheter au lycée et en section internationale. Les livres et cahiers d’exercices ainsi que les fournitures scolaires de base sont inclus dans le forfait internat. Les licences d’utilisation de manuels scolaires numériques sont facturées. Le remplacement des livres et fournitures scolaires perdus ou détériorés seront facturés.

1. **Activités culturelles et académiques**

Les frais d’internat couvrent les conférences et sorties culturelles telles que : le théâtre, les concerts, les excursions à caractère académique. Des voyages à l’étranger peuvent faire partie intégrante du programme académique et des frais supplémentaires seront appliqués. Ces frais seront communiqués aux parents à l’avance sur le formulaire d’inscription correspondant. Toute inscription est définitive et non remboursable.

1. **Activités sportives et divertissements**

Les frais d’internat couvrent également les activités sportives et les divertissements : activités sportives internes à l’école, clubs sportifs locaux, entrée aux installations sportives locales à l’exclusion de l’abonnement au fitness, les activités des weekends selon la liste fournie en début d’année scolaire.

1. **Equipement informatique**

Chaque élève peut avoir besoin d’un ordinateur, PC ou MAC, compatible avec la suite Office 365, fournie par l’école. Des connexions au réseau sans fil sont à disposition dans l’école. L’école met à disposition un équipement informatique complet, tant dans les salles de classe, dans les salles d’études que dans les salles dédiées à l’enseignement de l’informatique. Lorsque du matériel informatique est prêté à un élève, il en a la responsabilité. En cas de dommage, vol ou perte de ce matériel, des frais seront appliqués.

1. **Assurances**

Assurance maladie et accidents : elles sont obligatoires en Suisse pour tous les élèves. Le Collège et Lycée Saint-Charles organise l’assurance et facture les charges aux parents. Les élèves possédant une attestation d’assurance d’une compagnie sise en Suisse et offrant les garanties nécessaires la présenteront lors de l’inscription. Leur carte d’assuré devra être présentée lors de leur arrivée au Collège.

Les tarifs d’assurance étant annuels et dépendant des décisions des autorités fédérales compétentes, une estimation des coûts est facturée avant le début de l’année scolaire, un décompte est établi par la suite.

Les frais médicaux et d’infirmerie seront facturés aux élèves.

|  |
| --- |
| **FRAIS D’ASSURANCE MALADIE ET ACCIDENTS** |
| ASSURANCE MALADIE BASE LAMAL ET PRIVEE | CHF 2’300.00 |

1. **Autres frais**

Tout autre frais non mentionné dans ces Conditions générales fera l’objet d’une information et d’une facturation séparées.

1. **Réductions familiales**

Les enfants d’une même famille bénéficient des réductions suivantes :

* 2ème enfant : 10% sur l’écolage, internat et pension.
* 3ème enfant : 15% sur l’écolage, internat et pension.

Aucune réduction sur les autres rubriques facturées.

1. **Communication**

Pour des raisons écologiques, le Collège et Lycée Saint-Charles privilégie la communication électronique. Par votre signature au bas de ces Conditions générales, vous acceptez implicitement de recevoir automatiquement toutes les correspondances par e-mail. Si vous ne le souhaitez pas, veuillez mettre votre adresse e-mail entre parenthèses sur le formulaire d’inscription.

1. **Accord à l’utilisation des photos pour marketing et documentation de l’école**

Pour des raisons promotionnelles et de marketing le Collège et Lycée Saint-Charles produit et diffuse du matériel promotionnel de manière régulière. Les événements de l’école sont mis en valeur sur notre page Facebook et sur les réseaux sociaux. Si vous ne souhaitez pas que votre enfant paraisse sur ces publications, veuillez le signaler expressément sur le formulaire d’inscription.

1. **Protection des données**

Le Collège et Lycée Saint-Charles respecte la législation suisse en matière de protection des données personnelles. Toute personne peut en tout temps avoir accès à ses données, les modifier ou les faire supprimer, notamment lors du départ de l’école.

L’ensemble des données personnelles récoltées par le Collège et Lycée Saint-Charles lors de l’inscription sont utilisées en vue de l’admission, de la gestion administrative de leurs études et éventuellement de l’internat au sein du Collège et Lycée Saint-Charles, de même que pour la réalisation des autres prestations offertes aux élèves.

Le Collège et Lycée Saint-Charles peut, sous certaines conditions, transmettre les données personnelles à d’autres intervenants de l’école auxquelles il sous-traite des services (cuisine, partenaires de voyages et organisateurs de camps extrascolaires).

1. **Facturation**

La facturation pour les frais d’écolage, de pension et d’internat et d’assurances est effectuée annuellement. Les factures sont payables d’avance, avant le début des cours. Il est possible de demander une facturation semestrielle. Tous les frais supplémentaires non inclus seront facturés séparément deux fois par année. Les paiements cash ne sont pas acceptés.

En cas d’arrivée ou de changement en cours d’année, l’écolage sera facturé au prorata depuis le premier jour du mois.

1. **Délais de paiement**

Les factures doivent être réglées dans un délai de 30 jours de facturation ; la monnaie est le franc suisse (CHF).

Passé ce délai il est calculé un intérêt de retard de 1% par mois. Des frais administratifs et de rappel sont facturés en cas de retard de paiement :

* 1er rappel : CHF 20.00
* 2e rappel : CHF 50.00
* 3e rappel : CHF 100.00

Aucune réservation de place ne pourra être effectuée tant que les frais d’admission n’auront pas été versés. Toute réclamation concernant les factures doit être adressée, par courrier, au Collège dans les 30 jours qui suivent leur émission.

Tant que les frais facturés n’auront pas été réglés les élèves ne pourront pas se rendre en classe.

1. **Annulation, changement de statut, notification, renvoi et frais afférents**

Pour les nouveaux élèves :

En cas de résiliation de l’inscription avant le 30 juin, des frais d’annulation équivalents à 2 mois d’écolage et d’internat seront facturés.
Des frais d'annulation équivalents à trois mois d'écolage et d’internat seront appliqués si l'inscription est annulée après le 30 juin.

Pour les élèves actuels :

En cas de retrait d’un élève décidé par les parents, avant la fin de l'année scolaire, tous les frais du trimestre en cours et du suivant sont dus.

Tout élève interne qui passe à l’externat est soumis aux mêmes conditions.

En cas de renvoi d'un élève, tous les frais du semestre en cours sont dus.

1. **Inscription pour l’année suivante**

Les parents sont tenus de compléter le formulaire de réinscription pour le 28 février. En cas de retrait de l’élève après le 28 février, la facture d'écolage des premiers trois mois sera due à titre de dédommagement.

1. **Absences des élèves**

A partir de la 4e semaine consécutive d’absence motivée une réduction sur les frais de pension sera accordée.

Aucune autre réduction n’est faite ni sur l’écolage ni sur les autres taxes.

1. **Argent de poche**

L’argent de poche hebdomadaire versé en dépôt auprès du service de comptabilité peut être distribué aux élèves par la comptabilité du Collège ou par les préfets d’internat. Il est recommandé de respecter des sommes raisonnables et d’adapter l’argent de poche à l’âge des enfants. L’école n’encourage pas l’accès à des comptes bancaires libres ou à des fonds additionnels. Dans des circonstances exceptionnelles, et si les parents désirent que le Collège distribue de l’argent de poche additionnel, les parents doivent en déposer le montant sur un compte auprès de la comptabilité.

1. **Code de conduite et règlement de l'école (tenue vestimentaire, drogues, alcool, respect interindividuel)**

Les codes de conduite et règlement de l'école sont disponibles sur le site et font partie intégrante des Conditions générales. Le non-respect des codes de conduite conduira à des mesures disciplinaires. En cas de violation grave du présent contrat ou des codes de conduite en vigueur l'élève peut être renvoyé avec effet immédiat.

Par leur signature, les parents acceptent que l'école puisse tester leur enfant pour la consommation d'alcool et de drogues non prescrites. Les parents reconnaissent par la présente que l'élève qui fournit, possède ou est testé positif pour des médicaments sans ordonnance ou pour des drogues sera tenu de quitter l'école avec des pénalités de renvoi.

1. **Effets personnels**

L’école décourage vivement les élèves à apporter des éléments de haute valeur comme des vêtements de marques, montres ou bijoux à l'école. La Direction décline toute responsabilité pour les pièces non marquées et / ou les valeurs non déposées chez les responsables de l’internat.

1. **Changement des conditions financières**

Dès leur acceptation, ces conditions financières s'appliquent à tous les élèves admis pour l'année scolaire en cours, quelle que soit l'édition des conditions financières initialement signée par les parents. La présente édition des conditions financières s'applique automatiquement à tous les parents. Elles leur sont adressées sur simple demande au secrétariat.

1. **Loi applicable et for juridique**

La législation suisse est la seule applicable aux rapports découlant de ce contrat, quel que soit le domicile des parents ou des représentants légaux. Il est fait élection de domicile et de for juridique dans le Canton du Jura et dans le district d’Ajoie, Porrentruy, pour toutes les difficultés pouvant surgir en relation avec le présent contrat.

Par leur signature, les parents ou responsables légaux de l’élève s’engagent à accepter pleinement les conditions générales, les règlements de l’école et codes de conduite joints, et en cas de réinscription, les conditions générales qui seront adaptées pour les années suivantes ainsi que toute clauses faisant partie du règlement du Collège et Lycée Saint-Charles.

Parent 1

Nom et Prénom: ……………………………………………………………………………………………………………………….

Date et lieu : ……………………………………………………………………………………………………………………………….

Signature : ………………………………………………………………………………………………………………………………….

Parent 2

Nom et Prénom : ……………………………………………………………………………………………………………………….

Date et lieu : ……………………………………………………………………………………………………………………………….

Signature : ………………………………………………………………………………………………………………………………….

Représentant légal

Nom et Prénom : ……………………………………………………………………………………………………………………….

Date et lieu : ……………………………………………………………………………..……………………………………………….

Signature : …………………………………………………………………………………..…………………………………………….